

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 19194**

Intitulé

Technicien(ne) d'exploitation son

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Institut national de l'audiovisuel (INA)	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

323m Techniques de l'image et du son, métiers connexes du spectacle : plurifonctionnelle ou non indiquée

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le (ou la) technicien(ne) d'exploitation son réalise la prise de son et l'enregistrement, le montage, le mixage et le traitement des sons, la sonorisation de spectacles ou de conférences et l'exploitation de réseaux informatiques pour l'audio.

Il est amené à intervenir lors d'évènements à caractère scénique ou institutionnel (concerts, spectacle vivant, théâtre, conférences...), pour la fabrication de produits audiovisuels (émissions de radio ou de télévision, ou films de cinéma), pour la diffusion de sons à l'antenne, sur Internet et sur les nouveaux médias, pour la fabrication de produits musicaux, CD ou nouveaux médias en ligne.

Les compétences attestées sont articulées autour des quatre composantes suivantes :

1 - Capter et enregistrer les sons

- Choisir le matériel nécessaire à la captation des sons
- Placer des micros et leurs accessoires en fonction des sources sonores et du contexte
- Câbler des micros jusqu'à leur destination (console de diffusion, enregistreur,...)
- Régler les gains des sources
- Aligner les niveaux audio entre les différents équipements utilisés
- Mettre en œuvre une liaison HF (sans fil)
- Router les sources sonores pour faire un « n-1 »
- Choisir le matériel nécessaire à l'enregistrement
- Choisir le format d'enregistrement en fonction de la production
- Sélectionner le mode de synchronisation
- Enregistrer le son
- Suivre les niveaux pendant l'enregistrement

2 - Post-produire les sons

- Câbler un système de monitoring sur différents modèles de consoles de mixage
- Mettre en service un DAW (Station de travail audio)
- Gérer une sonothèque pour optimiser la bande son
- Monter les sons en cohérence avec l'image d'un film ou pour une émission
- Utiliser les outils de traitements fréquentiels, dynamiques et temporels du signal
- Contrôler la qualité d'un son enregistré : identifier et corriger les défauts
- Affecter le signal vers un insert
- Câbler des sources sonores sur différents modèles de consoles de mixage (Broadcast, Postproduction, Façade et Retour)
- Mettre en place un routing conforme à la situation : post-production, musique, sonorisation
- Mixer les sons en fonction du projet du réalisateur ou du producteur
- Utiliser les bonnes normes pour moduler le niveau en fonction de la destination de la production

3 - Sonoriser

- Installer des retours de scène
- Installer le matériel du système de diffusion
- Respecter l'ordre de branchement des sources, des amplis et des enceintes
- Diagnostiquer les pannes les plus courantes (identifier un matériel à l'origine de la panne d'un système)
- Ranger le matériel

4 - Exploiter un réseau informatique pour l'audio

- Mettre en œuvre un réseau audio sur IP
- Router les signaux avec les outils correspondants au type de réseau
- Configurer un ordinateur en IP fixe ou dynamique
- Coder un son dans différents formats
- Utiliser un FTP (Logiciel ou serveur dédié (DropBox ...))
- Télécharger un fichier vers une plateforme de partage en ligne

5 - Communiquer et travailler en équipe

- Utiliser les termes techniques des métiers du son
- Utiliser le vocabulaire du langage audiovisuel

- Communiquer avec l'équipe ou de production
- Exprimer les qualités d'un son pour communiquer avec son équipe
- Établir les schémas d'interconnexions des appareils (micros, consoles de mixage, amplis, ordinateurs, processeur, enceintes, interfaces et effets)
- Produire un conducteur d'antenne
- Gérer le temps sur un direct

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le (ou la) technicien(ne) d'exploitation son intervient notamment dans les secteurs du spectacle vivant, de l'audiovisuel, de la production musicale, chez les fournisseurs d'équipements et dans la communication institutionnelle.

Assistant / assistante son, opérateur / opératrice playback, opérateur / opératrice de prise de son, perchiste, 1er assistant / 1ère assistante, assistant son spécialisé/assistante son spécialisée, technicien / technicienne son, technicien / technicienne console, régisseur / régisseuse son, assistant sonorisateur / assistante sonorisatrice, opérateur / opératrice du son, technicien / technicienne transfert son, technicien son web radio, podcaster audio.

Après plusieurs années d'expérience, le technicien d'exploitation son peut évoluer vers des postes de chef opérateur / opératrice de prise de son, ingénieur/ingénieure du son, ingénieur/ingénieure du son spécialisé, mixeur / mixeuse (directs), ingénieur/ingénieure de sonorisation, ingénieur/ingénieure système en sonorisation, technicien / technicienne système, sonorisateur / sonorisatrice, créateur / créatrice d'effets sonores, concepteur / conceptrice son, designer sonore, game audio designer.

Codes des fiches ROME les plus proches :

L1508 : Prise de son et sonorisation

L1507 : Montage et post-production

Réglementation d'activités :

Dans le secteur du spectacle vivant, l'habilitation électrique peut parfois être demandée.

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification « Technicien(ne) d'exploitation son » est articulée autour des cinq composantes suivantes :

1. Capter et enregistrer les sons
2. Post-produire les sons
3. Sonoriser
4. Exploiter un réseau informatique pour l'audio ;
5. Communiquer et travailler en équipe.

La certification est obtenue lorsque la totalité des composantes ont été obtenues par le ou la candidate. En cas de certification partielle, un certificat de la ou des composante(s) obtenue(s) est ou sont remis aux candidats/candidates.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 19194 - Capter et enregistrer les sons</p>	<p>Les compétences composant ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Choisir le matériel nécessaire à la captation des sons • Placer des micros et leurs accessoires en fonction des sources sonores et du contexte • Câbler des micros jusqu'à leur destination (console de diffusion, enregistreur,...) • Régler les gains des sources • Aligner les niveaux audio entre les différents équipements utilisés • Mettre en œuvre une liaison HF (sans fil) • Router les sources sonores pour faire un « n-1 » • Choisir le matériel nécessaire à l'enregistrement • Choisir le format d'enregistrement en fonction de la production • Sélectionner le mode de synchronisation • Enregistrer le son • Suivre les niveaux pendant l'enregistrement <p>L'évaluation de ces compétences est réalisée au cours de mises en situation professionnelles "Prise de son reportage", "Prise de son studio", "Sonorisation d'un chanteur guitariste", "Production d'une création sonore", "Production et réalisation radiophonique" et "Postproduction"</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 1er bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 19194 - Post-produire les sons</p>	<p>Les compétences composant ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Câbler un système de monitoring sur différents modèles de consoles de mixage • Mettre en service un DAW (Station de travail audio) • Gérer une sonothèque pour optimiser la bande son • Monter les sons en cohérence avec l'image d'un film ou pour une émission • Utiliser les outils de traitements fréquentiels, dynamiques et temporels du signal • Contrôler la qualité d'un son enregistré : identifier et corriger les défauts • Affecter le signal vers un insert • Câbler des sources sonores sur différents modèles de consoles de mixage (Broadcast, Postproduction, Façade et Retour) • Mettre en place un routing conforme à la situation : post-production, musique, sonorisation • Mixer les sons en fonction du projet du réalisateur ou du producteur • Utiliser les bonnes normes pour moduler le niveau en fonction de la destination de la production. <p>L'évaluation de ces compétences est réalisée au cours de mises en situation professionnelles "Postproduction" , "Prise de son studio", "Sonorisation d'un chanteur guitariste", "Production et réalisation radiophonique" et "Production d'une création sonore".</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 2ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 19194 - Sonoriser</p>	<p>Les compétences composant ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Installer des retours de scène • Installer le matériel du système de diffusion • Respecter l'ordre de branchement des sources, des amplis et des enceintes • Diagnostiquer les pannes les plus courantes (identifier un matériel à l'origine de la panne d'un système) • Ranger le matériel <p>L'évaluation de ces compétences est réalisée au cours de mises en situation professionnelles "Sonorisation d'un chanteur guitariste" et "Postproduction".</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 3ème bloc de compétences.</p>
<p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 19194 - Exploiter un réseau informatique pour l'audio</p>	<p>Les compétences composant ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mettre en œuvre un réseau audio sur IP • Router les signaux avec les outils correspondants au type de réseau • Configurer un ordinateur en IP fixe ou dynamique • Coder un son dans différents formats • Utiliser un FTP (Logiciel ou serveur dédié (DropBox ...)) • Télécharger un fichier vers une plateforme de partage en ligne <p>L'évaluation de ces compétences est réalisée au cours de la mise en situation professionnelle "Installation d'une régie audionumérique".</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 4ème bloc de compétences.</p>

INTITULÉ	DESSCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 19194 - Communiquer et travailler en équipe	<p>Les compétences composant ce bloc sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les termes techniques des métiers du son • Utiliser le vocabulaire du langage audiovisuel • Communiquer avec l'équipe ou de production • Exprimer les qualités d'un son pour communiquer avec son équipe • Établir les schémas d'interconnexions des appareils (micros, consoles de mixage, amplis, ordinateurs, processeur, enceintes, interfaces et effets) • Produire un conducteur d'antenne • Gérer le temps sur un direct <p>L'évaluation de ces compétences est réalisée au cours des mises en situation professionnelles "Production d'une création sonore", "Production et réalisation radiophonique", "Analyse d'enregistrements sonores", "Prise de son studio" et "Sonorisation d'un chanteur guitariste".</p> <p>Un certificat des compétences attestées selon les modalités d'évaluation décrites sera délivré à chaque candidat/e à l'issue de la validation du 5ème bloc de compétences.</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage	X		1 membre extérieur à l'Ina représentant les salariés; • 1 membre extérieur à l'Ina représentant les employeurs; • 2 membres issus du centre de formation de l'Ina.
Après un parcours de formation continue	X		• 1 membre extérieur à l'Ina représentant les salariés; • 1 membre extérieur à l'Ina représentant les employeurs; • 2 membres issus du centre de formation de l'Ina.
En contrat de professionnalisation	X		1 membre extérieur à l'Ina représentant les salariés; • 1 membre extérieur à l'Ina représentant les employeurs; • 2 membres issus du centre de formation de l'Ina.
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X		• 1 membre extérieur à l'Ina représentant les salariés; • 1 membre extérieur à l'Ina représentant les employeurs; • 2 membres issus du centre de formation de l'Ina.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 16 avril 2014 publié au Journal Officiel du 03 juillet 2014 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau III, code NSF 323s, sous l'intitulé "Technicien(ne) d'exploitation son" avec effet au 12 mai 2010, jusqu'au 03 juillet 2016.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 26 septembre 2016 publié au Journal Officiel du 04 octobre 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Technicien(ne) d'exploitation son" avec effet au 03 juillet 2016, jusqu'au 04 octobre 2021.

Arrêté du 28 janvier 2009 publié au Journal Officiel du 7 février 2009 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé Technicien d'exploitation son avec effet au 7 février 2009, jusqu'au 7 février 2014. *(En vertu de l'article 22 de la loi n° 2009-1437 du 24 novembre 2009 relative à l'orientation et à la formation professionnelle tout au long de la vie, les titulaires ayant obtenu la certification à compter du 12 mai 2010 peuvent se prévaloir de l'enregistrement de leur certification au niveau III).*

Pour plus d'informations

Statistiques :

2010 : 27 titulaires certifiés (dont un dans le cadre de la VAE)

2011 : 18 titulaires certifiés.

2012 : 29 certifiés.

2013 : 35 certifiés.

2014 : 10 certifiés.

Autres sources d'information :

www.ina-expert.com

[Ina](#)

[Ina EXPERT](#)

Lieu(x) de certification :

Institut national de l'audiovisuel (INA) : Île-de-France - Val-de-Marne (94) [Bry sur Marne]

Institut National de l'Audiovisuel

4, avenue de l'Europe

94366 Bry sur Marne cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut National de l'Audiovisuel

4, avenue de l'Europe

94366 Bry sur Marne cedex

Lycée René Cassin et GRETA du Pays Basque

Pole Image et Son

9 rue Jules Ferry

64200 BIARRITZ

Historique de la certification :

Certification précédente : [Technicien d'exploitation son](#)